

Les avocats du gouvernement durcissent le ton

Par Lia Lévesque La Presse Canadienne



MONTREAL — Les quelque 1200 avocats et notaires de l'État, qui n'ont toujours pas réussi à renouveler leur contrat de travail avec Québec, envisagent de demander à leurs membres un mandat de grève.

Ces avocats et notaires travaillent au sein de plusieurs ministères, de même qu'à Revenu Québec, Investissement Québec et à l'Autorité des marchés financiers. Ils sont sans contrat de travail depuis le 31 mars 2015, soit depuis près d'un an et demi.

Les négociations avec Québec piétinent, a confié Me Jean Denis, président des Avocats et notaires de l'État québécois, au cours d'une entrevue mardi. Le médiateur au dossier a conclu que les parties n'étaient pas près de s'entendre.

Au coeur du litige est la demande faite par Les Avocats et notaires de l'État québécois de modifier leur régime de négociation pour le remplacer par un mécanisme d'arbitrage qui lierait les parties.

Me Denis affirme que ses membres seraient prêts à renoncer à leur droit de grève pour obtenir ce mécanisme, mais le gouvernement y aurait opposé une fin de non-recevoir.

Le conseil des représentants de ce syndicat professionnel doit se réunir le 12 septembre. Il pourrait ensuite demander à ses membres de voter sur un mandat de grève. Me Denis affirme qu'une grève lui paraît maintenant presque inévitable.